Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251124-2025_153AR-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	22	23

Vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
10 novembre 2025

N° de la délibération
2025-153

L'an 2025, le 17 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 10 novembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 10 novembre 2025.

Présents (22) : **M.** TROADEC Christian, MAIRE,

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, GUILLEMOT Hélène, JAFFRE Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LUCAS Valérie, MAZEAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, RICHARD Fabienne, ROGARD Carole

et MM : AUFFRET Ludovic, BERNARD Joseph, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves

Absents ayant donné procuration (1) : BOUSSARD Laure à THOMAS Pierre-Yves

Absents (6) : BRIAND Philippe, CADIOU Alain, CLAUDE Mickael, LE GUERN Isabelle, YVINEC Jérôme, ZAIED Martine.

Le quorum est atteint.

A été nommé secrétaire : THOMAS Pierre-Yves

Actes rendus exécutoires par :

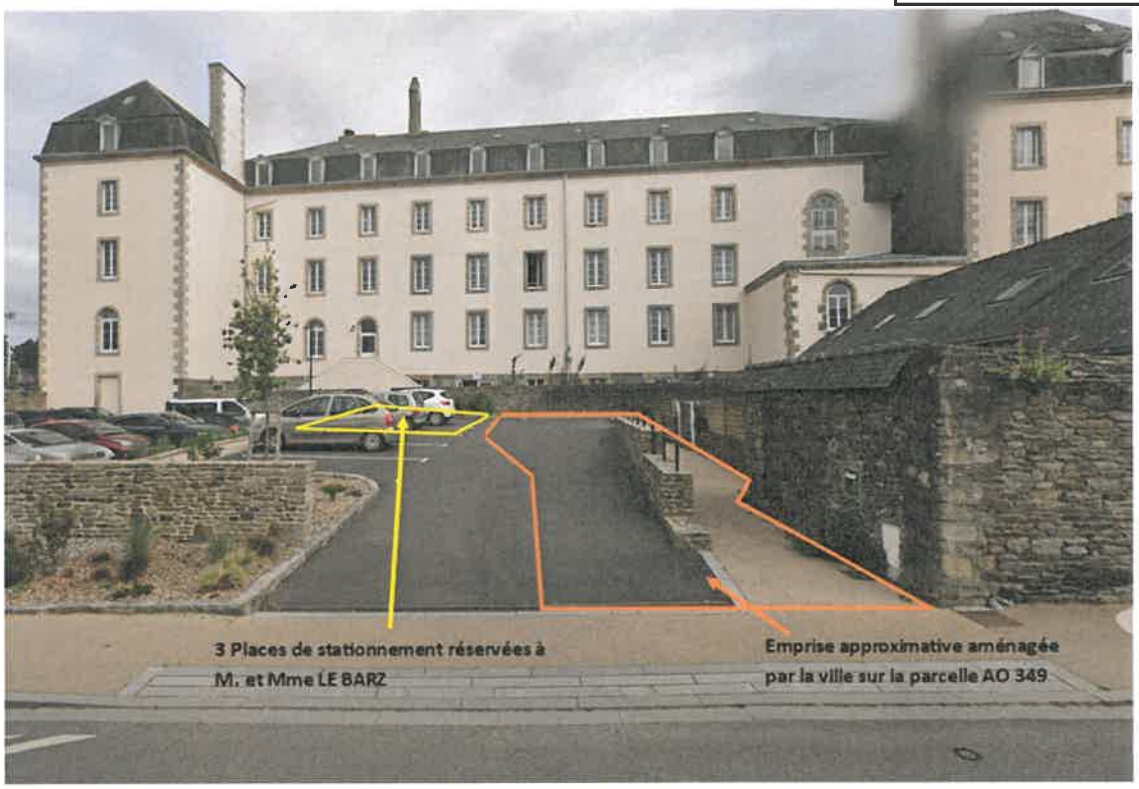
- La publicité sur le site internet, à compter du 21 novembre 2025
- La transmission au contrôle de légalité le 21 novembre 2025

Désaffectation et déclassement de la parcelle AO 348 (d) et de la parcelle AO 6 (b) situées Rue du Docteur Menguy

Rapporteur : H. PHILIPPE

Dans le prolongement des travaux de voirie réalisés rue Docteur Menguy, il a été décidé de réaliser un parking à proximité, pour répondre aux besoins des usagers du secteur (Vorgium, école, terrains de sports). Afin d'aménager ce parking, il était indispensable d'obtenir l'accès appartenant aux propriétaires de la parcelle AO 349. Sans cette partie de terrain, l'aménagement réalisé n'aurait pas pu aboutir, alors que celui-ci est d'intérêt public.

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251124-2025_153AR-DE



PLAN APRES BORNAGE

Ville de CARHAIX
Section AO n° 6a + 348c + 349e
Contenance cadastrale : 01a 09ca + 95ca + 84ca

Consorts LE BARZ
Section AO n° 6b + 348d + 349f
Contenance cadastrale : 1ca + 39ca + 03a 27ca

APPROBATION ET ACCORD sur les limites de division foncière A-B-C-D et E-F-G-H
Commune de CARHAIX-PLOUGUER
Représentée par :
Date et signature :
Consorts LE BARZ
Date et signatures :



LEGENDE :

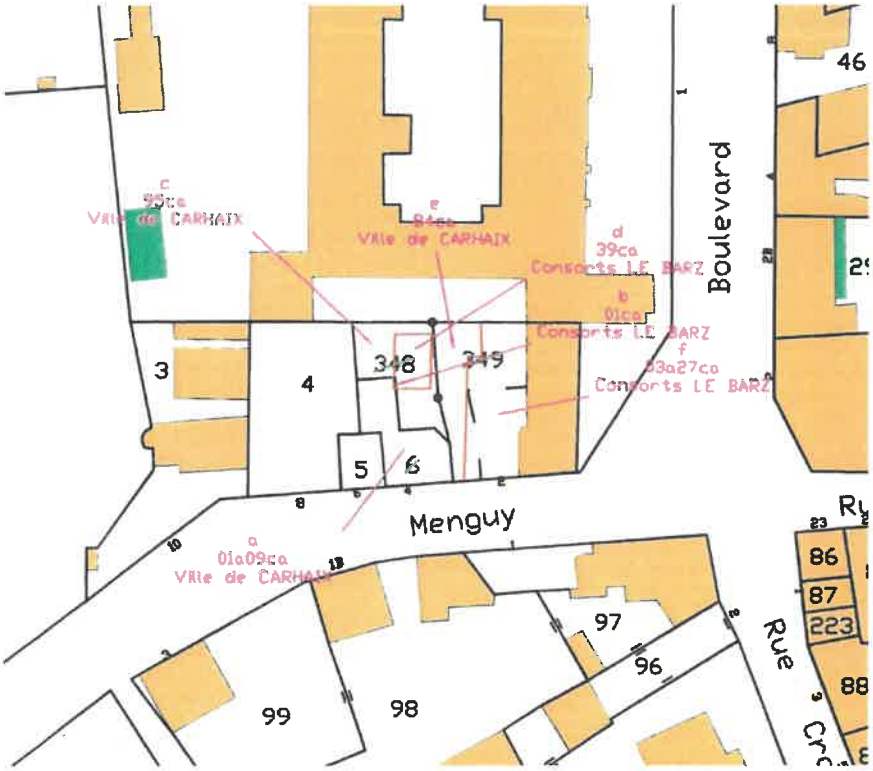
- 23.20 Cote de limite
- 23.20 Cote de rattachement
- Limite certaine
- Limite de division foncière
- Application cadastrale (incertaine, sans garantie)

0 5m 10m

ECHELLE : 1/200
pour une impression au format A3

Roux & Jankowski
Agence de CARHAIX - PLOUGUER
Laurent TAILLET 06431
14, avenue du Général de Gaulle
29270 CARHAIX PLOUGUER
Tél : 02 98 93 17 51
Siège social - 1, rue Chanoine Grall - 29160 CROZON
carhaix@expert-geo.fr/h • www.rouxjankowski-geometre.fr
Société de Géomètres Experts
N° d'inscription à l'Ordre des Géomètres Experts 19993200008
géomètres experts
Bureau d'études

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251124-2025_153AR-DE



Des terrains appartenant de fait au domaine public de la commune, cadastrés section AO 348 (d) d'une surface de 39 m² et AO 6 (b) pour une superficie de 1 m² situés Rue du Docteur Menguy à Carhaix-Plouguer, ont cessés d'être affectés à l'usage direct du public (cf. Projet de bornage). En effet, ils étaient souvent vacants, le parking n'étant pas utilisé au maximum de ses capacités.

Conformément à l'article L. 2141-1 et L. 2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, un bien relevant du domaine public ne peut être déclassé que s'il a fait l'objet d'une désaffectation.

Cette désaffectation étant constatée, il convient donc de procéder au déclassement des terrains susmentionnés, pour les intégrer au domaine privé de la commune. Cette opération permettra, le cas échéant, leur cession ou leur utilisation à d'autres fins non liées à un service public.

Le dossier a été présenté à la commission urbanisme réunie le 5 novembre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Constatent la désaffectation des terrains communaux AO 348 (d) d'une surface de 39 m² et AO 6 (b) pour une superficie de 1 m², situés Rue du Docteur Menguy 29270 Carhaix-Plouguer, lesquels ne sont plus utilisés ni affectés à un usage public.**

- **Prononcent le déclassement des terrains précités du domaine public communal, afin de les intégrer au domaine privé de la commune, conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.**

- **Disent que ces terrains pourront faire l'objet, à l'avenir, de toute disposition relevant de la gestion du domaine privé (vente, location, échange, etc.)**

- **Chargent M. le Maire de l'exécution de la présente délibération, notamment de procéder à toute formalité nécessaire (publicité, modification cadastrale, etc.).**

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251124-2025_153AR-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme :
A Carhaix-Plouguer, le 18 novembre 2025

Le Maire,
Christian TROADEC

